



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Assises de lutte contre l'antisémitisme

Question au Gouvernement n° 417

Texte de la question

ASSISES DE LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME

Mme la présidente . La parole est à Mme Constance Le Grip.

Mme Constance Le Grip . Nous ne saurions tolérer l'indifférence, le silence, la solitude et le sentiment d'abandon qui frappent nos compatriotes de confession juive – leur situation est alarmante. Ils sont confrontés à une explosion de l'antisémitisme dans notre pays, tout particulièrement depuis l'attaque du 7 octobre 2023 perpétrée par les terroristes islamistes du Hamas sur le sol israélien. Les chiffres sont là, implacables et intolérables : en 2023, les actes antisémites ont été multipliés par quatre. Cette tendance s'est malheureusement confirmée en 2024, puisque 1 570 actes antisémites ont été recensés, soit 130 actes par mois en moyenne. Quelle est la réalité de l'antisémitisme en 2024 ? Les actes ciblent principalement les personnes – on dénombre plus d'une centaine d'attaques physiques violentes, dont, faut-il le rappeler, le viol antisémite d'une fillette de 12 ans par de jeunes mineurs à Courbevoie.

Face à cette hausse exponentielle de l'antisémitisme, madame la ministre déléguée chargée de la lutte contre les discriminations, vous avez relancé les assises de lutte contre l'antisémitisme, en organisant une grande réunion le jeudi 13 février. L'objectif est d'alerter sur ce poison pour la République qu'est l'antisémitisme en donnant la parole à des lycéens et à des étudiants. La recrudescence de l'antisémitisme dans les écoles et les universités de la République est en effet préoccupante. Le 13 février, nous nous remémorions aussi l'assassinat d'Ilan Halimi, torturé parce que juif. Pour la première fois, le prix Ilan Halimi a été remis à la présidence de la République en présence du chef de l'État, qui a prononcé un discours très engagé contre l'antisémitisme. Avec vous, madame la ministre, nous affirmons que « l'antisémitisme ne se discute pas, ne se débat pas : il se combat ». Il doit être combattu sous toutes ses formes, y compris sous ses formes prétendument renouvelées – je pense à la haine d'Israël, qui est toujours la même haine, celle du Juif.

Quelles sont les mesures concrètes et les pistes de travail envisagées pour lutter ensemble efficacement ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe Dem. – M. Nicolas Forissier applaudit également.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations . Je salue l'engagement qui est le vôtre notamment dans vos fonctions de présidente du groupe d'étude sur la lutte contre l'antisémitisme, et celui de toutes celles et tous ceux qui sont sincèrement impliqués dans ce combat. Le 13 février, Élisabeth Borne et moi étions au côté de ceux auxquels nous devons donner la parole – les jeunes, lycéens ou étudiants, qui subissent l'antisémitisme dans leur chair.

Je voudrais partager quelques-uns des propos qu'ils entendent, des tags et inscriptions qu'ils voient, des messages qu'ils lisent sur les réseaux sociaux : « Sur le compte Instagram du lycée, le nom d'un camarade est apparu accompagné de ce message : “Joseph, meurs en Israël, sale bâtard !” » ; « Sur mon campus, des tags, des inscriptions “Nique les Juifs” », le mot Hamas entouré d'un cœur, ou « Pisse sur Israël » dans les toilettes. » ; « Sur mon campus, c'est une étudiante interpellée parce que “avec ses ongles et son nez, ça lui fait une tête feu”. »

Voilà le quotidien de trop de nos enfants. Ce que nous n'acceptons pas pour nos propres enfants, aucun d'entre nous ne devrait l'accepter pour les enfants des autres. La lutte contre l'antisémitisme n'est donc pas d'abord l'affaire des Juifs français, mais celle de toute notre société, de notre République et de la démocratie.

C'est pour cette raison que nous nous sommes donné deux mois pour travailler avec l'éducation nationale et l'enseignement supérieur – des enseignants, des recteurs, des présidents d'université –, afin de déterminer comment mieux sensibiliser, mieux former nos enseignants et signaler de manière systématique tous les actes antisémites.

Nous devons également nous attacher à bien redéfinir l'antisémitisme car, vous l'avez dit, derrière la haine malade, obsédante et décomplexée pour Israël, se cache clairement une nouvelle forme d'antisémitisme. Les faits sont là, et les signalements reçus confirment l'explosion des actes antisémites à l'université, en particulier pendant la campagne pour les élections européennes... suivez mon regard. *(Mme la ministre désigne de la main les bancs du groupe LFI-NFP. – Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe RN. – M. Bernard Chaix applaudit également.)*

Données clés

Auteur : [Mme Constance Le Grip](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 417

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 février 2025